

Santé mentale

ANALYSE DES INDICATEURS SURVEILLÉS EN CONTINU

ÉDITION NORMANDIE

6 • 10/10/2023

La [Journée mondiale de la santé mentale](#) est célébrée le 10 octobre de chaque année. Elle a pour objectif de sensibiliser à l'importance de la santé mentale dans le monde. Cette année le thème est : « *La santé mentale est un droit humain universel* » visant à mieux faire connaître cette question, de mener des actions pour favoriser et protéger la santé mentale de tous en tant que droit humain universel.

Depuis 2020, Santé publique France réalise des points épidémiologiques, à partir d'indicateurs de santé mentale issus des passages aux urgences (Oscour®) et SOS médecins. Ces points permettent, dans un délai court, une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale en population générale.

Les données recueillies depuis 2020 témoignent d'une dégradation de la santé mentale. Ces résultats ont conduit Santé publique France à renforcer la surveillance et la mise en œuvre d'actions ciblées pour libérer la parole autour du mal-être. Une sensibilisation des jeunes de 11 à 24 ans aux comportements bénéfiques à leur bien-être psychique et à leur santé mentale est en cours au travers de :

➤ Cinq vidéos « [Le Fil Good](#) » diffusées sur les réseaux sociaux jusqu'en décembre 2023 pour inciter les jeunes à prendre soin de leur santé mentale ;

➤ Un dispositif d'aide à distance dédié aux jeunes propose une ligne d'écoute 0 800 235 236, accessible 7 jours sur 7 de 9h à 23h, et un site internet mettant à disposition de l'information, un forum, un tchat, et une orientation vers des structures d'aide (lieux d'accueil et d'écoute, maisons des adolescents, structures associatives, professionnels et structures de soins).

« *Promouvoir la santé mentale, prévenir l'apparition de troubles psychiques et lutter contre la stigmatisation sont des enjeux de santé publique sur lesquels nous nous engageons pleinement pour accompagner les adultes de demain* » Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France.

POINTS CLÉS

- Pour la majorité des indicateurs issus d'Oscour®, les nombres de passages aux urgences et actes médicaux SOS Médecins sont stables au premier semestre 2023 par rapport à ceux observés le premier semestre 2022. Cependant, ces indicateurs restent plus élevés que la moyenne des années 2019-2021 : il s'agit des passages aux urgences pour troubles psychiques, gestes suicidaire, troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles psychotiques et actes SOS médecins pour angoisses.
- Le nombre de passages aux urgences pour idées suicidaires est en augmentation de +178% au premier semestre 2023 par rapport aux nombres moyens sur les premiers semestres de 2019-2021 (1250 passages aux urgences entre janvier et juin 2023).
- L'interprétation des parts d'activité (souvent inférieures en 2023 par rapport aux années précédentes) doit prendre en compte l'augmentation de l'activité toutes causes en 2022 et 2023 (+45% des passages aux urgences et +42% d'actes médicaux SOS médecins sur le premier semestre 2023 en comparaison aux premiers semestres 2019-2021).

TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

Chez l'adulte :

Les nombres mensuels de passages aux urgences pour troubles psychiques sont globalement plus élevés sur les deux années 2022 et 2023 (près de 18 000 passages entre janvier et juin) en comparaison à la moyenne des années 2019 à 2021 (13.750 passages entre janvier et juin). En revanche, les parts d'activité sur les premiers semestres 2022 et 2023 sont plus faibles que la moyenne des parts d'activité des années 2019 à 2021 (figure 1), notamment en lien avec l'augmentation des passages aux urgences toutes causes en 2022 et 2023.

Chez l'enfant :

En Normandie, les nombres mensuels de passages aux urgences entre janvier et juin 2023 sont proches de ceux de janvier à juin 2022 (environ 3 000 passages) mais 55% plus élevé que sur la moyenne des premiers semestres de 2019-2021 (2 000 passages). La part d'activité fluctue beaucoup car elle est fortement influencée par les épidémies hivernales (figure 2).

Figure 1 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les **18 ans ou plus**, en Normandie (source : Oscour®)

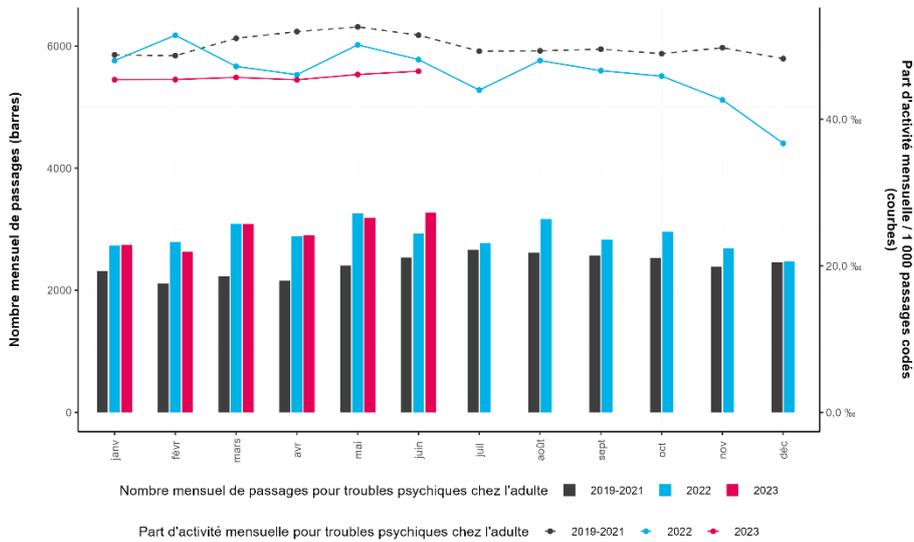
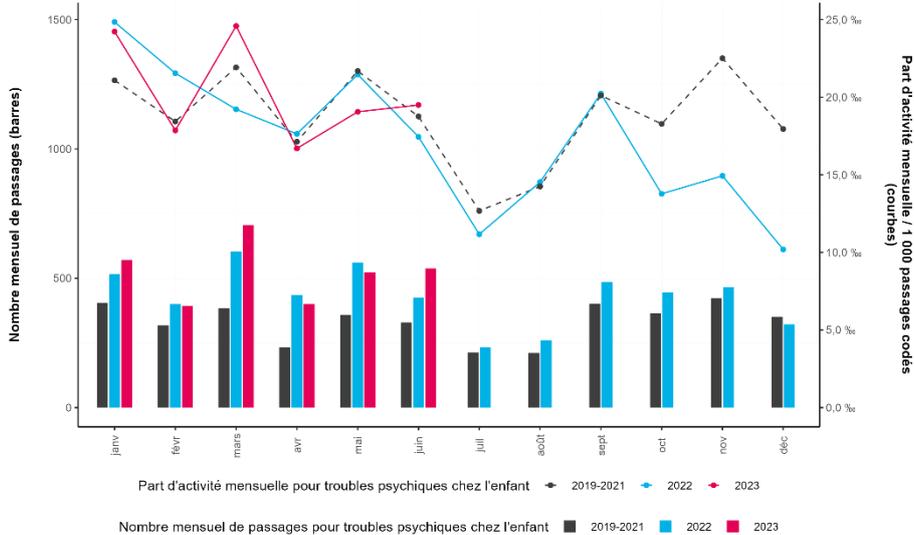


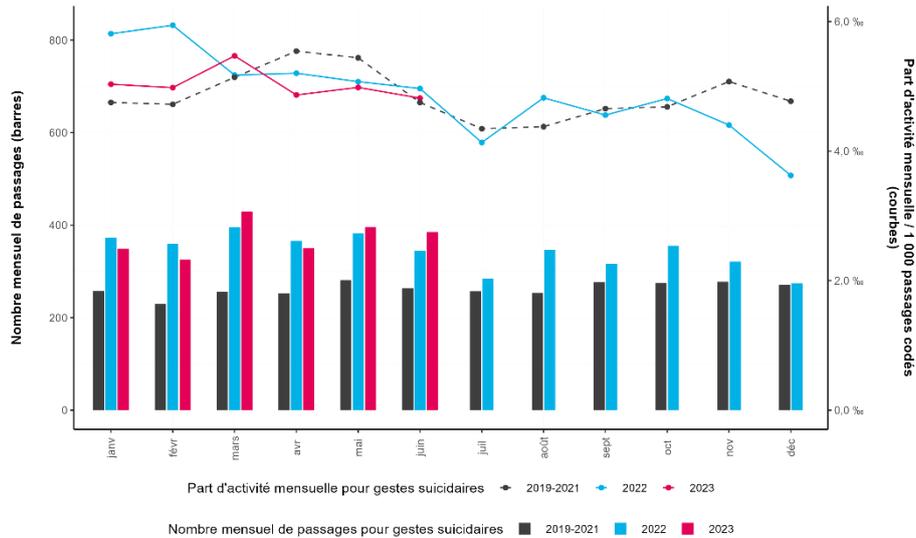
Figure 2 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les **moins de 18 ans**, en Normandie (source : Oscour®)



GESTE SUICIDAIRE

Les nombres de passages aux urgences sont globalement plus élevés sur les deux années 2022 et 2023 (environ 2 250 passages sur le premier semestre) en comparaison à la moyenne des années 2019 à 2021 (1 540 passages sur le premier semestre). En revanche, les parts d'activité de janvier-juin 2023 suivent les mêmes tendances que celles des années précédentes, notamment en lien avec l'augmentation des passages aux urgences toutes causes en 2022 et 2023 (Figure 3).

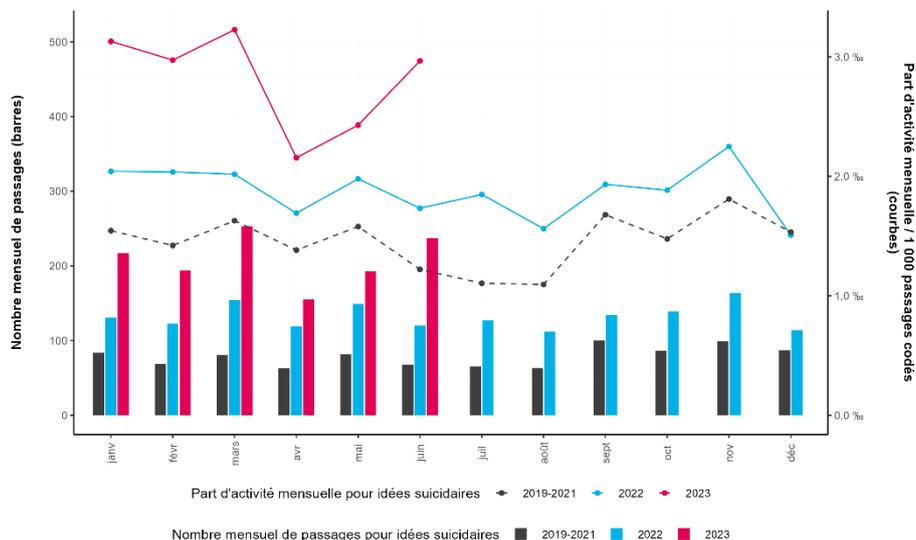
Figure 3 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour gestes suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les 11 ans et plus, en Normandie (source : Oscour®)



IDEES SUICIDAIRES

Les nombres mensuels de passages aux urgences sont beaucoup plus élevés sur ce premier semestre 2023 (1 250 passages entre janvier et juin) en comparaison à 2022 (800 passages entre janvier et juin) et à la moyenne des années 2019 à 2021 (450 passages entre janvier et juin). De fait, la part d'activité est deux fois plus importante que sur les années précédentes (2,8‰ en 2023, 1,9‰ en 2022 et 1,5‰ entre 2019-2021) malgré l'augmentation du nombre de passages total en 2023 (Figure 4).

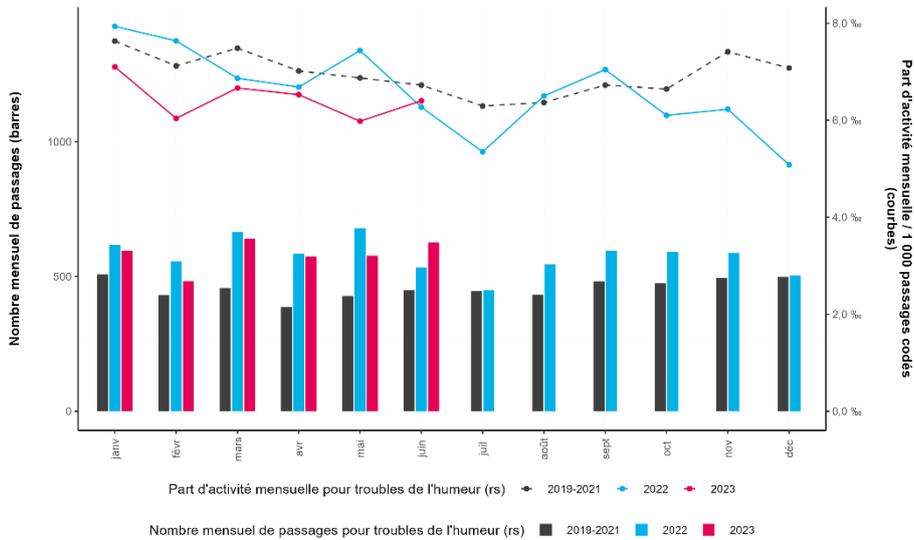
Figure 4 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour idées suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, chez les 11 ans et plus, en Normandie (source : Oscour®)



TROUBLES DE L'HUMEUR

Les nombres mensuels de passages aux urgences en 2023 sont stables et proches de l'année 2022 (3 500 en janvier-juin 2023 contre 3 600 en janvier-juin 2022). Ces nombres sont cependant plus élevés que la moyenne sur 2019-2021 (2 700 passages entre janvier et juin). La part d'activité suit la même tendance que la moyenne 2019-2021, tout en étant inférieure à celle-ci (6,4‰ en 2023 versus 7,1‰ en 2019-2021). Cependant, ces parts sont relatives et fonction des variations du nombre total des passages aux urgences, lesquels ont beaucoup augmenté en 2022 et 2023.

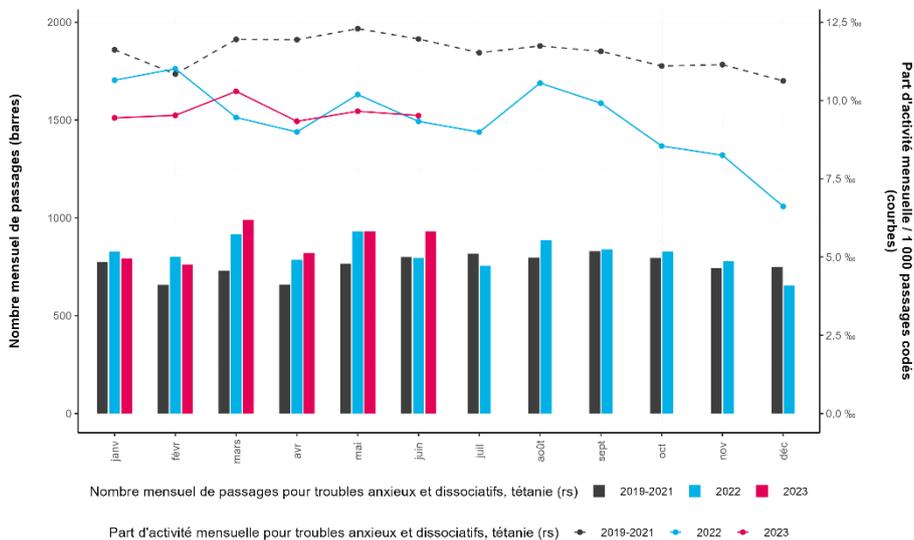
Figure 5 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles de l'humeur et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



TROUBLES ANXIEUX

L'évolution mensuel de passages aux urgences pour troubles anxieux en 2023 est proche de la tendance 2022 (3 500 passages aux urgences entre janvier et juin). Ces nombres sont cependant plus élevés que la moyenne des passages aux urgence sur 2019-2021 (2 660 passages entre janvier et juin). La part d'activité suit la même tendance que 2022 (6,5‰ en 2023 versus 7,1‰ en 2022). Cependant, ces parts sont relatives et fonction des variations du nombre total des passages aux urgences, lesquels ont beaucoup augmenté en 2022 et 2023.

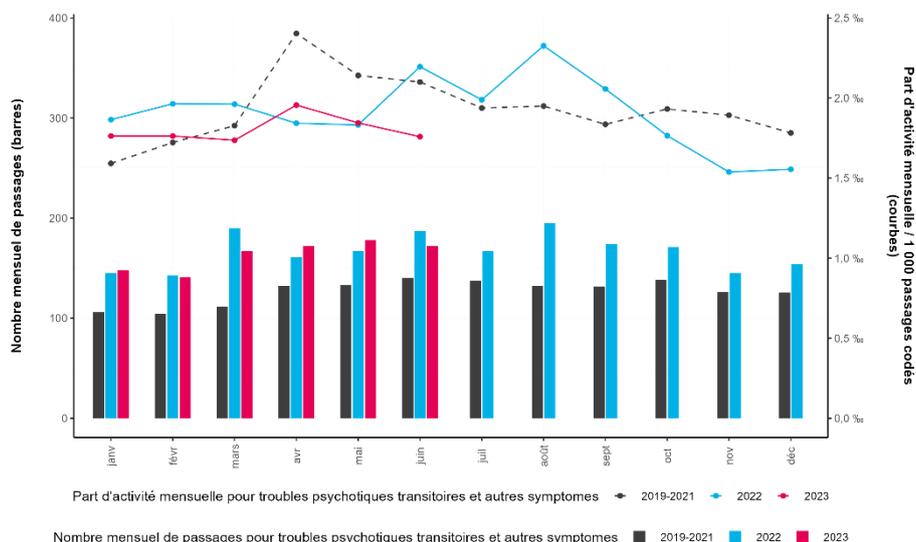
Figure 6 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles anxieux et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



TROUBLES PSYCHOTIQUES

Les nombres de passages aux urgences pour troubles psychotiques sont globalement stables par rapport à 2022 (près de 1 000 passages) et plus élevés que sur la période 2019-2021 (730 passages aux urgences en moyenne entre janvier et juin). Depuis janvier 2023, la part d'activité mensuelle est stable et inférieurs à 2022, notamment du fait de l'activité globale toutes causes (1,8‰ en 2023 versus 1,9‰ en 2022) (figure 7).

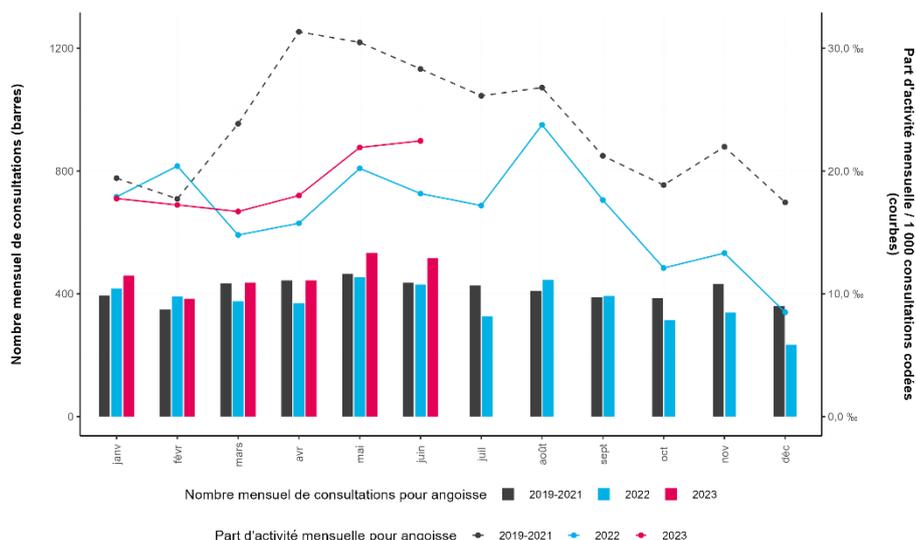
Figure 7 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychotiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



ANGOISSES

En Normandie, le nombre d'actes SOS Médecins pour angoisse est comparable aux premiers semestres des années précédentes (aux alentours de 2 780 actes médicaux sur janvier-juin), avec un nombre d'actes plus important en mai-juin (1 050 actes). La part d'activité est supérieure à celle de 2022 mais suit la même tendance (19,0‰ en 2023 contre 17,7‰ en 2022) (figure 8). Cependant, ces parts sont relatives et fonction des variations du nombre total des actes médicaux SOS médecins, lesquels ont également beaucoup augmenté en 2022 et 2023.

Figure 8 : Nombre mensuel d'actes médicaux pour angoisse et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2023, tous âges, en Normandie (source : Oscour®)



I INDICATEURS OSCOUR® ET SOS MEDECINS

En 2021, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique).

En Normandie, 47 services d'urgences participent et permettent de couvrir 100 % des passages régionaux. En 2022, 83 % des diagnostics étaient renseignés avec un codage codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours).

Pour plus d'informations : [Réseau Oscour®](#).

En 2022, les données SOS Médecins sont disponibles pour les 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire (à l'exception de la Martinique en Outre-Mer).

En Normandie, 3 associations SOS Médecins sont présentes et participent : Caen, Rouen et Cherbourg. En 2022, 98 % des diagnostics médicaux étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). Pour plus d'informations : [Réseau SOS Médecins](#).

PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins un des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.
Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance.
- **Gestes suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée).
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires.
- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).

ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Les actes SOS Médecins pour angoisse font également l'objet d'une surveillance.



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)



Pour plus d'informations

Sur la surveillance de la Santé mentale :

[Bulletin de santé publique Normandie « Santé mentale et Covid-19 – Conduites suicidaires »](#)

[Représentations sur la santé mentale et les troubles psychiques - Résultats des vagues 24 à 35 de l'enquête CoviPrev](#)

[Prévalence des épisodes dépressifs en France chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre santé 2021](#)

[Synthèse des résultats des études de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur la santé mentale, les addictions et les troubles du sommeil parmi les actifs occupés](#)

[Santé mentale. Point national mensuel, 2 octobre 2023](#)

Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :

[Bulletins SurSaUD® \(SOS médecins, Oscour®, Mortalité\)](#)

Sur nos publications régionales :

[Normandie - Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

POINT ÉPIDÉMIO
SANTÉ MENTALE

ÉDITION NORMANDIE

Directrice de la
publication :

Dr Caroline Semaille
Santé publique France

Santé mentale. Point
épidémiologique Normandie N°6.
Saint-Maurice : Santé publique
France.

En ligne sur :
www.santepubliquefrance.fr